

#1 La définition d'une zone humide

Qu'est-ce qu'une zone humide?

Selon <u>l'article L211-1 du Code de l'environnement</u>, les zones humides sont des « terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ».

Selon la <u>Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports</u> (DRIEAT) les zones humides se réfèrent à des milieux naturels et diversifiés : tourbières, prairies humides, bords d'étangs, etc. La règlementation précise les critères d'identification et de délimitation des zones humides en se référant aux types de sols et à la végétation.

Les zones humides sont caractérisées par la présence d'eau, qu'elle soit en surface ou dans le sol, de façon permanente ou temporaire. Ce sont des zones de transition, entre terre et eau.

Il existe de **nombreuses zones humides différentes**, telles que des tourbières, prairies inondées, marais, prés salés, forêts alluviales ou encore mangroves.

Ces milieux figurent parmi les écosystèmes les plus riches et diversifiés de la planète. En effet, celles-ci abritent d'innombrables espèces de plantes et d'animaux.

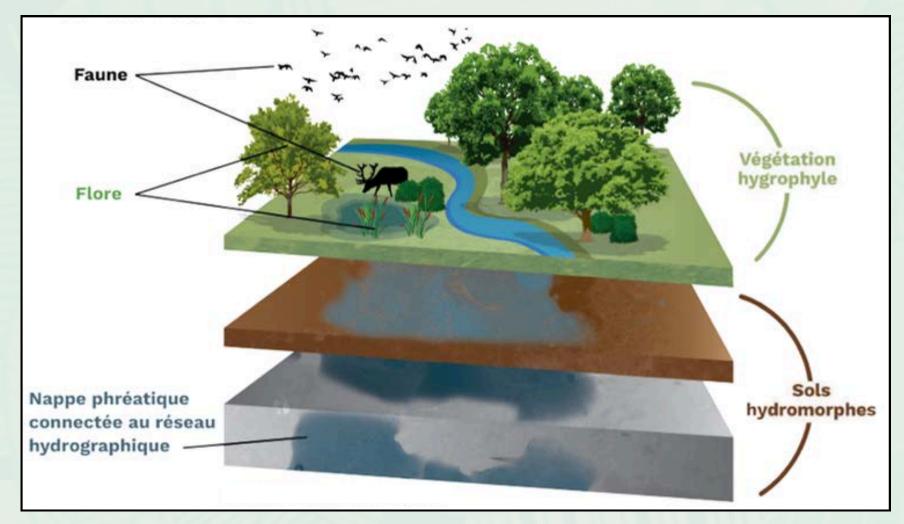


Figure 1: les critères de définition d'une zone humide

Source : Pôle-relais Zones Humides et Agence de l'eau - Eau Seine-Normandie



#2 La règlementation et outils de protection des zones humides

Les **zones humides** sont des **milieux spécifiques à préserver**. Pour cela, des règlementations européennes et françaises fixent des **objectifs afin de protéger** ces milieux fragiles et garantir leur rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité et des ressources en eau.



A l'international:

• La **convention internationale de Ramsar** a pour objectif la conservation et la gestion rationnelle des zones humides et de leurs ressources.



En Europe:

- La directive habitats-faune-flore vise à protéger les habitats naturels et les espèces sauvages d'intérêt communautaire, dont un grand nombre se trouvent dans les zones humides.
- La **directive oiseaux** vise à protéger les oiseaux sauvages, dont un grand nombre dépend des zones humides pour leur cycle de vie (alimentation, reproduction, nidification, migration, etc.)



En France:

- Le **Code de l'environnement** définit les zones humides, les objectifs de leur protection et prévoit les outils de leur mise en œuvre.
- La **loi sur l'eau** reconnaît l'eau comme "patrimoine commun de la Nation" et renforce l'impératif de protection de la qualité et de la quantité des ressources en eau, dont les zones humides.
- Le **Code forestier** prend en compte les zones humides forestières, notamment dans le cadre des plans de gestion forestière.
- Le **Code de l'urbanisme** peut prendre en compte les zones humides dans l'élaboration des documents d'urbanisme (Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), Schémas de COhérence Territoriale (SCOT)).

Le Code de l'environnement prévoit les outils de protection suivants :

• Les **Réserves Naturelles Nationales** (RNN) ou **Réserves Naturelles Régionales** (RNR). Certaines zones humides peuvent être classées en RNN ou RNR, ce qui leur confère un statut de protection élevé.

Il existe 4 RNN et 13 RNR sur le territoire francilien.

• La **Trame Verte et Bleue** (TVB). Elle vise à préserver la connectivité écologique des milieux naturels, y compris les zones humides.

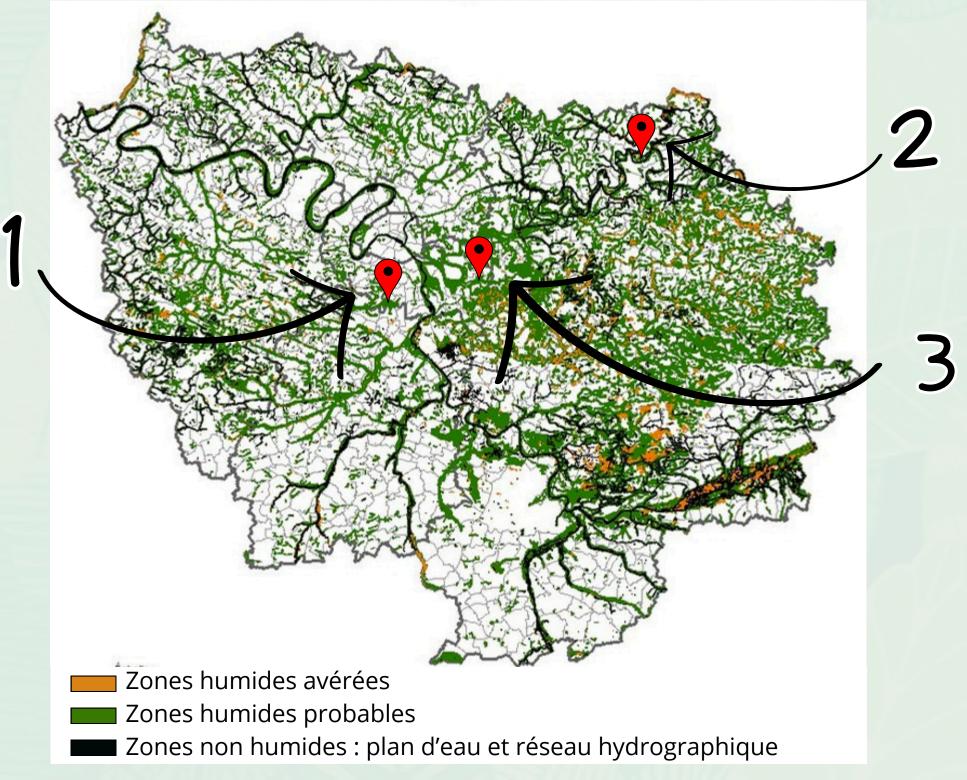
Il prévoit également un outil d'inventaire :

• Les **Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (**ZNIEFF). Il permet d'inventorier les espaces naturels qui abritent une biodiversité patrimoniale, les zones humides peuvent être incluses.

Source : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT)



#3 Les zones humides en Île-de-France



<u>Figure 2 : cartographie des zones humides en Île-de-France</u>

Exemples de zones humides sur le territoire francilien:



1. Prairie humide située à Longjumeau (91)



2. Réserve Naturelle Régionale du Grand Voyeux (77)



3. Mare sur la plaine des Bordes (94)

Source : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT)

#4 Les bénéfices des zones humides

Les zones humides sont de riches réservoirs de biodiversité:

- 40 % des espèces animales et végétales de la planète vivent ou se reproduisent dans les zones humides :
 - o elles sont indispensables dans la reproduction des amphibiens ;
 - elles accueillent 50% des oiseaux et 30% des espèces végétales remarquables en France;
- Plus de **100 000 espèces d'eau douce** ont été répertoriées à ce jour dans les zones humides ;
- Les zones humides côtières, en particulier, sont parmi les lieux les plus divers sur le plan biologique.



- Réguler les débits d'eau en période d'inondation par effet de zone tampon ;
- Alimenter les nappes phréatiques, tout en retardant les effets de la sécheresse ;
- Traiter l'eau, en particulier l'azote et le phosphore;
- Stocker le carbone ;
- Réguler le climat en créant des microclimats ;
- Fournir des ressources naturelles (foin, bois, produits laitiers, sel, poissons, viandes, plantes médicinales...).

Les zones humides sont aussi des sites :

- Educatifs et scientifiques avec lesquels le grand public peut prendre conscience de la diversité, de la dynamique et du fonctionnement des écosystèmes ;
- **Récréatifs**, dans lesquels il est possible de se promener, pratiquer des sports nautiques et du tourisme, etc. ;
- **De valeur patrimoniale**, comme les marais de Poitevin et de Guérande, la baie du Mont-Michel, etc. ;
- De valeur artistique, comme les peintures de Claude Monet ou d'autres artistes.



Pont japonais de Claude Monet

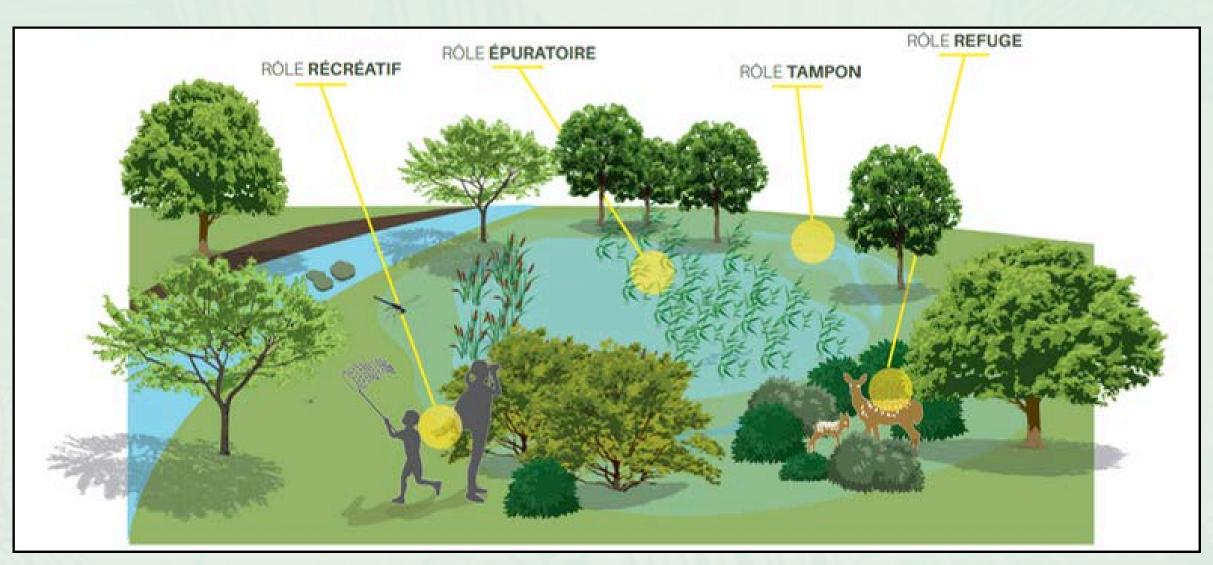


Nymphéas de Claude Monet



Le marais de Poitevin

Source : L'Office Français de la Biodiversité (OFB)



<u>Figure 3 : les services rendus par les zones humides</u>

#5 La zone humide du lycée Marie Laurencin à Mennecy (91)

Dans le cadre d'un projet de **renaturation** de la cour au <u>lycée</u> Marie Laurencin à Mennecy (91), une zone humide a été créée.

Cet espace a été aménagé pour devenir une zone en friche. Les espèces végétales se sont implantées naturellement. Le pont permet à la communauté scolaire d'observer le milieu à l'abri du piétinement.

Ce milieu désimperméabilisé permet de stocker les eaux pluviales, de favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol et les nappes phréatiques. Ainsi, ces eaux pluviales sont réintroduites dans le cycle de l'eau.



Source : Agence de l'eau - Eau Seine-Normandie



#6 Comment puis-je agir pour préserver les zones humides ?

1. Solliciter un professionnel afin d'identifier une zone humide potentielle

Si vous suspectez la présence d'une zone humide sur l'établissement, il est possible de **faire appel à la Région Île-de-France (Natura 2000)** ou à un **écologue** pour en obtenir la confirmation.



2. Participer à des programmes de sciences participatives

De multiples programmes de sciences participatives existent pour observer les espèces animales et végétales.



Aussi appelées les <u>sciences citoyennes</u>, elles permettent d'obtenir des données sur de **vastes espaces géographiques** et de longues périodes de temps. Ces données sont particulièrement importantes dans les **sciences de la nature** (écologie, biologie des populations, biologie de la conservation...) et du climat (phénologie).





De plus, ce dispositif permet de faire contribuer les citoyens au développement de la recherche et enrichir les connaissances scientifiques.



3. Protéger la zone et la mettre en valeur par un parcours pédagogique

Ce parcours pédagogique peut être composé de **points d'observation**, **ponts** et **panneaux illustrés**.

Ce parcours pédagogique contribue à la valorisation de la zone humide. La communauté scolaire pourra découvrir ce milieu unique, l'intérêt de le préserver, ainsi que les différentes espèces présentes.



Maison de la nature et de l'arbre à Meudon

Pour plus d'informations :

<u>Boîte à outils - Normandie</u>

<u>Forum des zones humides</u>

<u>Brochures et fiches pédagogiques</u>

